

Renforcement du programme Advenir sur le déploiement des infrastructures de recharge

Mobilians a participé la semaine dernière à une réunion de travail dédiée aux IRVE avec les Ministres en charge des Transports, et de la Transition Énergétique, Clément Beaune et Agnès Pannier-Runacher. Il s'agit d'un enjeu que nous suivons depuis l'essor des véhicules électrifiés, ce qui a d'ailleurs donné lieu à la création, il y a déjà quelques mois, d'une branche rassemblant les opérateurs et installateurs en bornes de recharge au sein de notre gouvernance et plus spécifiquement de notre pôle "Nouvelles Énergies". Cette branche est présidée par Alain Rolland.

Lancé en 2016, le programme d'Aide au Développement du Véhicule Électrique grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge (ADVENIR) finance le déploiement massif de bornes de recharge, mais également la formation de l'ensemble des acteurs et la diffusion d'informations auprès des publics concernés, afin de lever les freins au développement de la mobilité électrique.

Les Ministres en charge ont annoncé, conformément à nos demandes et à celles de nos différents partenaires, que le programme ADVENIR est abondé de 200 millions d'euros pour accompagner spécifiquement :

- les infrastructures en résidentiel collectif, pour faciliter la recharge à domicile ;
- la recharge en voirie et sur foncier public, pour une recharge du quotidien à destination des personnes ne disposant pas de place de stationnement privative ;
- la recharge dédiée aux poids lourds qu'il est nécessaire d'amplifier pour accompagner la décarbonation des transports de marchandises.

Dans le cadre de la planification écologique, ces moyens supplémentaires contribueront à l'atteinte de l'objectif de 400 000 bornes ouvertes au public d'ici 2030, fixé par le Président de la République.

Par ailleurs, je vous rappelle que Mobilians a mis en place un programme spécifique, réservé aux professionnels de l'automobile, au sein du programme Advenir. Il mobilise également aux côtés de l'AVERE, notre organisme, le GNFA, en charge du volet formation. Je ne peux que vous recommander vivement d'utiliser les outils négociés, à la disposition du plus grand nombre d'entre vous. Vous pouvez contacter votre correspondant habituel de Mobilians à cet effet.

Enfin, nous poursuivons nos discussions avec les Pouvoirs Publics sur différents secteurs clefs, parmi lesquels les stations-services, la location courte durée, et les parcs de stationnement - autant d'acteurs pour lesquels nous avons à nouveau réitéré un certain nombre de propositions. Nous finirons par aboutir.

